

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION – FORMATION CONTINUE

SESSION DE FORMATION

- EDUCATEUR SPECIALISE
- EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

2026/2029

Dossier de pré-inscription – formation continue

*Dossier à retourner par voie postale à l'EFPP (Mme Séverine Lhez)
Pour tout renseignement complémentaire : s.lhez@efpp.fr*

Votre candidature concerne la session de formation 2026/2029¹ :

- ☐ Educateur Spécialisé
☐ Educateur de Jeunes Enfants

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ¹

☐ En activité professionnelle

Intitulé du poste :

Nom et adresse de la structure employeur :

Email :@.....

☐ En recherche d'emploi : date d'inscription à pôle emploi :

☐ Autre (préciser) :

VOTRE ETAT CIVIL ¹

☐ Mme ☐ M.

NOM (en capitales) : Prénom :

NOM de jeune fille (*pour les femmes mariées*) :

Né(e) le à (ville et dépt.) :

Nationalité :

VOS COORDONNEES PERSONNELLES

Adresse

Code Postal : Ville :

Tél mobile : Email :@.....

¹ Cochez la case de votre choix

DIPLOMES SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES, PROFESSIONNELS ET FORMATIONS SUIVIES

➤ Joindre une copie des diplômes, certificats ou attestations

Diplômes/Formations suivies	Organismes	Dates

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

➤ Joindre une copie des attestations

Fonctions occupées (à détailler dans le CV à joindre)	Employeurs	Dates

ALLEGEMENT DE FORMATION

- ☐ Oui : Joindre une demande écrite accompagnée des pièces justificatives (*)
- ☐ Non

(*), Les demandes seront examinées par la commission de validation d'admission en fonction de l'expérience et des diplômes justifiés par le(a) candidat(e) et dans la limite des allègements autorisés par les dispositions de l'arrêté du 6 octobre 2025.

FINANCEMENT PREVU POUR LA FORMATION

Dispositif de financement envisagé (plan de formation, C.I.F, CPF, contrat de professionnalisation...etc.) :

.....Ville de Paris

Coordonnées du financeur (employeur, OPCO...) Ville de Paris

Pour mon inscription à l'examen d'admission en formation préparant au diplôme d'Etat :

☐ d'Educateur spécialisé

☐ d'Educateur de Jeunes Enfants

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Et déclare avoir pris connaissance du projet pédagogique (téléchargeables sur le site www.efpp.fr, des modalités d'admission (cf. Règlement d'admission en page suivante), des conditions générales de vente (en annexe 1 du présent dossier)¹

Conformément à la loi Informatique et Liberté et aux dispositions du RGPD, je prends acte :

- Du caractère obligatoire du présent recueil de mes données pour permettre la bonne gestion de mon dossier d'inscription par l'EFPP, responsable du traitement de ces données, et par son service d'admissions, pour l'instruction et le suivi de ma candidature.
- D'une durée de conservation de ces données dans la limite du temps nécessaire à l'instruction de mon inscription et jusqu'au terme du suivi de ma candidature.

Et dispose d'un droit d'accès, de rectification d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité de ces données à tout moment de leur utilisation et conservation.

Date :/...../.....

Signature :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

☐ Photo d'identité (à coller sur la présente fiche)

☐ Lettre de motivation explicitant et motivant votre projet de formation

☐ CV avec copie des diplômes et/ou titres obtenus (les diplômes étrangers doivent obligatoirement faire l'objet d'une attestation de comparabilité délivrée par ENIC-NARIC) et des certificats d'employeurs et/ou attestations d'expériences, salariées ou bénévoles

Le cas échéant : demande écrite d'allègement et justificatifs des diplômes et parcours professionnels justifiant la demande.

REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION – Rentrée 2025

	EDUCATEUR SPECIALISE	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
Conditions d'accès à la formation : <i>En référence aux arrêtés respectifs : DEES, DEEJE du 6 octobre 2025</i>	1. Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins équivalente au niveau du baccalauréat (niveau IV). – diplôme social ou paramédical au moins égal au niveau IV ou d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur. Article L 613-5 du code de l'éducation. 2. Souscrire aux formalités d'inscription 3. Satisfaire à l'examen d'admission en formation selon les dispositions ci-dessous.	
Modalités d'inscription	➤ Pour les lycéens inscrits en classe de terminale, étudiants en réorientation, ou accompagnés par une mission locale : Inscription selon les modalités et le calendrier prescrit via la plateforme PARCOURSUP. ➤ Pour les candidats salariés, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA : Inscription directe auprès de l'EFPP à partir d'un dossier de candidature à télécharger depuis www.efpp.fr ou sur demande .	
Dates des entretiens d'admission	➤ De janvier à juillet 2026 (Cf. dates précisées dans le dossier d'inscription pour les candidats hors PARCOURSUP (sur convocation individuelle de l'école). ➤ Selon calendrier de RDV ouverts via l'outil de RDV de PARCOURSUP aux candidats relevant de cette procédure d'inscription, après confirmation de leurs vœux. L'absence ou le retard d'un candidat à sa convocation entraîne l'annulation définitive de sa participation, sans remboursement des frais d'inscription (sauf cas de force majeure¹ dûment justifiée).	
Demande d'aménagement des épreuves	Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagement des conditions d'examen selon les modalités prévues à l'article D.613-27 du code de l'Education, modifié par décret du 12 novembre 2021-art.2. Modalités : demande écrite d'aménagement à produire, avant clôture des inscriptions, accompagnée du certificat médical justifiant la demande.	

Procédure d'admission		L'admission prend en compte : ➤ Les éléments fournis lors de la candidature (réponses aux questions du projet de formation motivé) ➤ Le résultat de l'entretien d'admission devant un jury composé d'un professionnel du champ social ou d'un formateur. Il dure 20 minutes durant lesquelles le candidat se présente, motive son projet et échange avec les membres du jury. Les modalités d'évaluation : Le jury se prononce sur la motivation du candidat à l'entrée en formation (<i>art. D451-28-5 du décret n°2018-734 du 6 octobre 2025</i>) à partir d'une grille d'évaluation en lien avec les attendus nationaux ainsi définis : ✓ Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute. ✓ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi. ✓ Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde. ✓ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation ✓ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs ✓ Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul(e) et en équipe ✓ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite. Les résultats : Ils sont validés par le chef d'établissement sur proposition de la commission d'examen des vœux de l'Ecole. Les candidats déclarés admissibles (résultat supérieur ou égal à 10/20) sont retenus dans l'ordre de classement des résultats pour entrer en formation dans la limite des places disponibles pour chacune des formations. Tout résultat inférieur à 10/20 est éliminatoire.	
Capacité d'accueil	Nombre de places en formation initiale :	ES 55	EJE 45
	Nombre de places en formation continue :	15	12
Publication des résultats		➤ Selon les modalités et le calendrier définis par PARCOURSUP : pour les candidats relevant de cette procédure. ➤ Par courrier de l'EFPP adressé dans les 8 jours suivant l'entretien d'admission pour les candidats hors parcoursup (salariés relevant de la formation professionnelle continue ou demandeurs d'emploi) par mail / courrier postal individuellement adressé par l'Ecole.	
Allègements de formation		La commission pédagogique de l'Ecole statue sur les demandes écrites pour chacun des candidats admis en formation au vu des parcours dont ils justifient et en référence aux dispositions réglementaires.	
Admission en formation		Les candidats invités à confirmer leur inscription au terme de l'examen d'admission reçoivent par mail l'adresse du lien pour formaliser en ligne leur inscription définitive en formation.	